

Le “tax shelter” fait son show à Londres

Entrer sur le marché britannique? Let's go!

Pierre-François Lovens
à Londres

A l'automne dernier, l'Agence wallonne à l'exportation (Awex) et le fonds Wallimage avaient profité d'une mission princière au Canada pour aller à la rencontre, à Vancouver et à Toronto, de producteurs anglophones afin de les convaincre de monter des coproductions audiovisuelles avec la Wallonie. Cette dernière y était allée avec une “arme de séduction massive”: le “tax shelter” belge, cet incitant fiscal fédéral – réformé depuis le 1^{er} janvier 2015 – qui permet à des sociétés belges d'investir dans l'audiovisuel (longs métrages, documentaires, animation, etc.).

Moins de trois mois plus tard, c'est à Londres que l'Awex et son homologue bruxelloise, Brussels Invest&Exports, ont entraîné une quarantaine de sociétés de production et prestataires de services audiovisuels. L'ambition est la même: faire la promotion du “tax shelter” et du savoir-faire belge pour monter des coproductions avec des partenaires britanniques. Mardi, une trentaine de représentants de sociétés britanniques étaient ainsi présents à l'“Europe House”, à deux pas de Westminster, pour voir ce que ces “nice Belgians” avaient à leur proposer...

Réagir au repli français

En matière de coproductions, il faut bien admettre que la Belgique francophone ne pèse pas bien lourd en Grande-Bretagne, à la différence de la France. Pour des raisons à la fois linguistiques et culturelles, les Britanniques travaillent principalement soit en solo (ils en ont

les moyens), soit avec les États-Unis.

Mais les choses pourraient bien changer. L'une des raisons tient aux réformes initiées en... France. En effet, pour contrer les incitants belges, la France a revu à la hausse son crédit d'impôt. “Cela va rendre les coproductions franco-belges plus compliquées”, explique Jean-Yves Roubin, producteur indépendant (Frakas Productions) et co-président de l'Union des producteurs francophones de films (UPFF).

Il est dès lors temps de réagir. “Les producteurs belges ont bien compris la nécessité de s'ouvrir à d'autres marchés européens éligibles au tax shelter, comme la Grande-Bretagne.” Et d'ajouter: “Le tax shelter et les aides régionales sont des outils formidables qu'on doit absolument utiliser pour pénétrer ces marchés. Le tout est de trouver les bons engrenages entre nos propres atouts et ceux offerts par ces marchés.”

Philippe Reynaert, patron de Wallimage, abonde dans le même sens: “Même si je ne suis pas trop inquiet quant à l'impact des réformes initiées en France, il est exact qu'il faut commencer à diriger nos regards vers d'autres marchés, comme le Canada et la Grande-Bretagne. Mais il va falloir convaincre et profiter des failles du système!” (rires).

Car il n'est pas dit que les Britanniques ont vraiment besoin de la Wallonie et de Bruxelles pour aller mieux... “Ils ont une industrie très structurée, très diversifiée et dotée de moyens financiers importants”, souligne Cédric Iland, directeur commercial du Pôle Image de Liège. Mais si on parvient à les convaincre de venir tourner en Wallonie, et pas uniquement pour des raisons financières, alors il est possible de faire de belles choses avec eux.”

- Une quarantaine de sociétés audiovisuelles belges étaient à Londres, mardi, pour prospecter le marché britannique.

- Elles tentent d'élargir leurs horizons en matière de coproductions.

- Casa Kafka Pictures, société de “tax shelter”, était de la partie.

130

MILLIONS D'EUROS

Les comptes 2015 de levées de fonds tax shelter ne sont pas encore bouclés. Mais on sera proche des 130 millions.

Epinglé

La société Benuts a déjà franchi la Manche

Si les coproductions belgo-britanniques restent encore limitées, certaines sociétés audiovisuelles belges ont déjà eu l'opportunité de participer à des projets. C'est le cas de Benuts, petite société basée à La Hulpe. Ce studio dirigé par Michel Denis s'est spécialisé, depuis cinq ans, dans la création d'effets visuels (VFX), d'animation 3D et de "motion design". "Notre première expérience avec la Grande-Bretagne remonte à 2012, confie M. Denis à "La Libre". *Via un coproducteur belge ayant levé des fonds tax shelter, on nous avait contactés pour travailler sur une mini-série, "Parade's End", produite par la BBC et HBO. On a réalisé tous les effets spéciaux.* En 2013, Benuts remet le couvert pour le long métrage "Suite française", coproduction belgo-franco-britannique. Cette fois, c'est la société belge Scope qui permit à Benuts d'entrer dans le projet. En 2015, on retrouve la société du Brabant wallon dans le film du Britannique Bent Wheatley, "Eye Rise". "Si on a pu faire ce genre de projets, insiste le CEO de Benuts, c'est grâce au "tax shelter" et à Wallimage. Sans ça, on n'existe plus!" Même si la France reste le premier client de Benuts, la société a bien compris l'intérêt qu'elle avait de diversifier ses partenariats avec l'étranger. **P.-F.L., à Londres**

"On a tout intérêt à diversifier les pays avec lesquels on veut coproduire"

Entretien Pierre-François Lovens à Londres

Casa Kafka Pictures (CKP) fête ses dix ans en ce début 2016. Cette filiale de la RTBF est devenue la troisième société du marché "tax shelter", derrière le leader uMedia et BNP Paribas Fortis. Associé depuis 2009 à Belfius, CKP a levé, l'an dernier, près de 25 millions d'euros auprès d'investisseurs désireux de soutenir la production audiovisuelle belge en tirant profit de l'avantage fiscal offert par le "tax shelter". Présente à Londres mardi, la CEO de Casa Kafka Pictures, Isabelle Molhant, nous a expliqué les raisons du succès du "tax shelter" tel que réformé au 1^{er} janvier 2015.

Entre 2014 et 2015, Casa Kafka a plus que quadruplé sa levée de fonds tax shelter. Vous vous y attendiez ?

En toute modestie, oui. J'en suis évidemment ravie pour Casa Kafka et notre partenaire Belfius. On a enregistré la plus forte progression du marché. Mais je suis aussi contente pour le système du "tax shelter" en tant que tel. Casa Kafka avait été très actif dans les travaux visant à le réformer. On s'est battu pour que ça change et, en 2015, on a fait la preuve que le nouveau produit fonctionnait très bien. J'ai vraiment eu peur, à un moment donné, que le "tax shelter" s'arrête en

raison de dérives. Aujourd'hui, tout ça a été corrigé.

Comment expliquer être passé de 6,5 à près de 25 millions de levées de fonds ?

On a enregistré une progression sur nos trois réseaux de commercialisation du produit : d'abord, le portefeuille historique de Casa (créé à partir de 2006); ensuite, le portefeuille Belfius "corporate" (initié à partir de 2009); et, enfin, le portefeuille Belfius "retail" (lancé en mai 2015). L'explosion se situe au niveau du "retail", c'est-à-dire du réseau de 500 agences Belfius. Dans le nouveau régime "tax shelter", nous accueillons les investisseurs à partir de 5 000 euros. On a vu affluer une nouvelle catégorie d'investisseurs : les indépendants et les professions libérales.

Vous ferez encore mieux en 2016 ?

Oui, on sera au-delà des 25 millions. En fait, 2015 ne fut pas une année entière puisqu'on est arrivé sur le marché le 15 juin. Le "retail" n'a véritablement démarré qu'en septembre. Les 25 millions ont donc été réalisés sur deux périodes de levées de fonds (septembre et décembre). Cette année, on aura quatre périodes.

Qu'avez-vous fait, à ce jour, de ces 25 millions de fonds ?

On a d'abord investi auprès de la quinzaine de producteurs avec lesquels nous travaillions déjà par le passé, en finançant surtout des longs métrages et un peu de

séries TV. On a aussi ouvert de nouvelles collaborations et relancé le financement de documentaires. Au total, Casa Kafka a soutenu 60 œuvres audiovisuelles et conclu un peu plus de 500 conventions-cadres (le contrat entre l'investisseur et le producteur, Ndlr). En 2014, on était aux alentours de 120 conventions. Cela montre bien que notre progression, on ne la doit pas à quelques gros investisseurs, mais bien à une multitude de plus petits

contributeurs. Dans les mois à venir, on aimerait aussi se renforcer sur le documentaire, l'animation et la coproduction internationale. C'est d'ailleurs une des raisons pour laquelle je suis à Londres.

Cette ouverture à la coproduction internationale est nouvelle pour Casa ?

On l'avait déjà fait par le passé, surtout avec la France et les Pays-Bas, qui sont nos deux marchés naturels. Il y a aujourd'hui certaines craintes par rapport aux réformes menées en France (relèvement du crédit d'impôt et réforme de l'agrément, Ndlr). Il est devenu important de se tourner vers d'autres partenaires et d'autres types de cinématographie.

Vous visez quels pays ?

Le Canada, la Grande-Bretagne... C'est intéressant de se frotter à d'autres marchés et d'autres cinématographies, même si c'est souvent un travail de longue haleine pour parvenir à tisser des liens. Je suis toutefois convaincue que la Belgique a tout intérêt à diversifier les pays avec lesquels elle veut travailler.

"Il est devenu important de se tourner vers d'autres partenaires et d'autres types de cinématographie."

"En 2015, on a fait la preuve que le nouveau produit "tax shelter" fonctionnait très bien."

ISABELLE MOLHANT
CEO de Casa Kafka Pictures